

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE**  
**33, RUE DE LA LAUZIÈRE**  
**05230 LA BATIE NEUVE**

Membres en exercice : 33

Membres présents : 28

Procurations : 5

VOTES : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

## **DELIBERATION**

### **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 08 DECEMBRE 2020**

N° 2020/7/14 bis

L'an deux mille vingt, le huit du mois de décembre à 18h00, se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de La Bâtie-Neuve (05230), les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA) sous la présidence de Monsieur le Président, Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le 02 décembre 2020.

#### Présents :

ACHARD Liliane, AUBIN Daniel, AUROUZE Jean-Marc, BAILLE Juliette, BETTI Alain, BONNAFFOUX Joël, BOREL Christian, BREARD J. Philippe, CESTER Francis, CHIARAMELLA Yves, CLAUZIER Elisabeth, DUBOIS Dominique, DURIF Marlène, ESTACHY Jean-François, EYRAUD Joël, FACHE Valérie, KUENTZ Adèle, LEYDET Gilbert, MAENHOUT Bernard, NICOLAS Laurent, OLLIVIER Vincent, PHILIP Michel, ROUX Lionel, SARRAZIN Joël, SARRET Jean, SAUNIER Clémence, SEIMANDO Mylène, SPOZIO Christine.

#### Absents excusés :

Mesdames et Messieurs BARISONE Sébastien, CARRET Bruno, DURAND Marc, ESTACHY Jean-François, MICHEL Francine, PARENT Michèle, RENOY Bernard, SAUMONT Catherine.

#### Procurations :

M. CARRET Bruno donne procuration à Mme DURIF Marlène ;  
M. DURAND Marc donne procuration à M. BREARD Jean-Philippe ;  
Mme MICHEL Francine donne procuration à Mme FACHE Valérie ;  
Mme PARENT Michèle donne procuration à M. ESTACHY Jean-François ;  
Mme SAUMONT Catherine donne procuration M. BETTI Alain.

Mme Mylène SEIMANDO est élue secrétaire de séance.

Remplace la délibération n°2020/7/14 transmise en préfecture le 10/12/2020 suite à une erreur matérielle au niveau de la date de convocation. Il convient de lire le 02 décembre et non le 03 décembre 2020.

#### **Objet : Signature d'un contrat de prêt avec La Banque Postale – Budget des ordures ménagères**

Monsieur le président informe le conseil communautaire qu'une consultation a été faite auprès de deux organismes bancaires pour souscrire un contrat de prêt de 340 000,00 €.

Celui-ci est destiné à financer l'acquisition d'un camion de collecte des déchets ménagers ainsi que les investissements nécessaires à l'aménagement des déchèteries intercommunales.

Il est précisé que les organismes suivants ont été consultés :

- La Caisse d'Épargne
- La Banque Postale

Suite à l'analyse des offres, et après avoir pris connaissance de l'offre de financement, il est proposé au conseil communautaire :

- De contracter auprès de La Banque Postale un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet	<b>Acquisition d'un camion de collecte et aménagement des déchèteries intercommunales</b>
Montant	340 000,00 euros
Durée	12 ans
Taux fixe	0,51%
Frais de dossier	0,10% du montant du contrat de prêt
Profil amortissement	Echéances annuelles constantes
Périodicité	Annuelle
Montant annuel	29 281,34 euros (à compter de la seconde échéance)
Coût total du crédit	351 510,95 euros
Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/03/2033	
Versement des fonds à la demande de l'emprunteur jusqu'au 3/02/2021 en une fois avec versement automatique à cette date	

- D'autoriser Monsieur le président à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **Décide de contracter un emprunt de 340 000,00 € auprès de la Banque Postale aux conditions susmentionnées.**
- **Donne pouvoir au président de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission en préfecture le 14 décembre 2020  
Et de la publication, le 15 décembre 2020

Monsieur le président,  
Joël BONNAFFOUX.

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.*

